



Dégradation du véhicule garé sur un parking privé !

Par **sorgho**, le **15/12/2010** à **00:29**

Bonjour,

Je trouve sur ce site bien des conseils intéressants, avec des citations de textes de loi ; concret, objectif, constructif.

Je viens donc à demander conseils en espérant que cela avancera mon cas. Voici les faits :

En déplacement professionnel sur Paris, à peine arrivé, j'ai rdv pour midi avec mon amie, que je prends au passage pour déjeuner, pas loin de son lieu de travail. J'amène ma voiture sur un parking privé, pas de place visible, je la laisse à l'entrée, avec les clés dessus, le gérant du parking s'en charge de la garer pendant que nous sommes en pause déjeuner.

Je reviens avec mon amie, la voiture à été déplacé, je la vois garée devant deux autres voitures (?!), je prend mes affaires pour me rendre au Salon des Maires, mais je laisse une carte de visite sur le tableau de bord, je ferme la voiture à clé, je m'en vais.

Je rentre le soir pour la récupérer, étonnamment, elle à changé de place. Un mauvais pressentiment, et bien évidemment, la voiture ne démarre plus.

J'appel le gérant du parking, il essaye de démarrer le véhicule sans succès..il me dit que je n'ai pas le choix, je dois le laisser, il regardera demain. Il m'informe qu'il l'a soulevé avec une machine (mont chargé ? élévateur ?) et 5 personnes, pour faire sortir les deux voitures devant lesquels elle était garée (par ses soins!).

Le lendemain j'y retourne, ma voiture sur crick, il essaye de voir d'ou viens la panne et me dis qu'il avait effectivement dégradé le dessous du véhicule lors de son déplacement avec l'engin et plus précisément la partie du réservoir. Je lui laisse encore la journée, il essaie de réparer l'erreur, je lui demande me trouver un garage qui prends en charge mon véhicule dans les + brefs délais, après quoi je fais appel aux services de la dépanneuse.

La voiture chez un pro, je m'en vais déposer plainte le soir même.

Le lendemain, je me retourne vers le parking afin qu'il fasse marcher son assurance ou qu'il prenne en charge les réparations. Il me dit qu'il va y participer, je lance les réparations (1120€ sur devis) la voiture ne marche tjrs pas.

On me demande aujourd'hui encore 800€ HT pour l'achat d'une "valise" car il se peut que le problème sois électronique ! Sans garantie que la voiture va rouler!

Comment dois-je m'y prendre ? Qui dois payer ?

Pas de nouvelles du parking, malgré que je le tiens renseigné par mail. Le gérant ne veut pas prendre ses responsabilités.

Je suis rentrée chez moi, en train. Je suis à 850KM.

J'ai besoin de vos conseils avisés